

FÉVRIER
2019

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.ville-saint-sulpice-81.fr



DOSSIER

SPORT

P. 10

SECURITÉ

AU COEUR DE NOS EFFORTS

P. 16

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE
VIENT DE SORTIR !

SAINT LA POINTE SULPICE AGENDA

SAISON CULTURELLE | FÉVRIER 19 ▶ AOÛT 19 |



Portée par l'équipe municipale et par de nombreuses associations, elle vous réserve un programme riche, diversifié et complet, mettant tous les acteurs de la culture à l'honneur.

N'oubliez pas de vous procurer également
« Le Sortir », édité chaque mois.

Pour obtenir vos exemplaires,
rendez-vous, entre autres :

- ▶ à la mairie ;
- ▶ chez les commerçants ;
- ▶ à la médiathèque.

Il sont en libre service.

SOMMAIRE



URBANISME

- p.4 Plan local d'urbanisme
- p.5 Rendez-vous au bâtiment Auguste Milhes



MOBILITÉS

- p.6 3 questions à Benoît Albagnac
- p.7 Ce que je peux faire avec un ticket du sulpicien



AINÉS

- p.8 Rencontre avec Marie-Claude Drabek
- p.8 Gros plan sur le pôle santé
- p.9 Connaissez-vous le CBE du net ?
- p.9 Ateliers



DOSSIER : SPORTS

- p.10 3 questions à André Simon
- p.12 Échange à Alain Ourliac
- p.12 Les chantiers à venir



COMMERCES

- p.13 Rencontre avec Jérémy Capus



CADRE DE VIE / ÉCOLOGIE

- p.14 Point sur l'éclairage public
- p.15 Défense extérieure contre l'incendie (DECI)
- p.15 Balades diagnostic



SÉCURITÉ

- p.16 La sécurité au cœur de nos efforts
- p.17 Sécurité routière tous responsable



VIE ACTIVE

- p.18 Connaissez-vous le BNI ?



EXPRESSION POLITIQUE

- p.19



#ÀVOSAGENDAS

- p.20

UN ÉLU CHEZ VOUS

Vous souhaitez échanger avec un élu ? C'est possible. Organisez chez vous un moment d'échanges avec quelques amis ou voisins et les élus viendront à votre rencontre. L'objectif est de poser toutes ses questions et d'aborder tous les sujets souhaités. Pour organiser cette rencontre dans votre quartier, **contactez mairie@ville-saint-sulpice-81.fr ou 05 63 40 22 07.**



ÉDITO



« Je suis très heureux d'introduire ce premier numéro du bulletin municipal, aux couleurs de notre nouvelle équipe. Au-delà des informations relatives à notre commune, je profite de cette occasion pour vous partager un bilan des six premiers mois passés à la tête de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Ce premier semestre de mandature nous a permis de poser les fondations de notre programme.

Durant la campagne électorale, vous le savez, nous avions déjà amorcé un dialogue avec la Communauté de Communes TARN-AGOUT. Institution incontournable pour le développement de notre commune, il nous a paru fondamental de retrouver rapidement un rôle en son sein. Pour ce faire, nous avons besoin de la confiance de la majorité du Conseil communautaire. C'est chose faite, je les en remercie. Dorénavant, cette position nous permet de participer concrètement aux projets essentiels du territoire.

Fidèles à nos engagements, l'ensemble de nos élus ont à cœur d'être présents quotidiennement à vos côtés, de tisser des liens forts avec les citoyens, entreprises, commerçants de la ville, sans oublier le milieu associatif sportif et culturel.

Depuis le début de notre mandature, nous nous déplaçons sur la majorité des événements et manifestations de la ville. Je citerai en exemple, puisqu'elle est d'actualité, la Coupe du Monde de football, que nous avons adoré suivre avec vous !

Enfin il était primordial, pour nous, de travailler dans la concertation citoyenne et de réussir à recréer ce lien avec nos habitants cher à nos yeux. Au cours des 6 mois que nous venons de passer, nous avons organisé plus de 10 réunions publiques sur différents sujets : travaux, voiries, propreté dans la ville, transport public... avec un temps fort, les Assises de la Jeunesse (voir l'article p. 8). Vous écouter, échanger ensemble avant d'agir nous permet d'acter des décisions co-construites, dans le sens de la cohésion citoyenne et territoriale.

Nous savons que vos attentes sont grandes. J'ai eu l'occasion de croiser un certain nombre d'entre vous s'impatientant de voir changer les choses. Je tiens à les rassurer. Nous avons voulu prendre le temps de la concertation avant de passer à l'action. Notre ville mérite de se développer sur des fondations solides et durables. Vous allez voir les résultats de nos efforts dès le 2^e semestre 2018, je m'y engage.

D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture et surtout une belle saison estivale. Excellentes vacances et rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble l'aventure Saint-Sulpicienne. »

Raphaël BERNARDIN

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président Communauté de Communes TARN-AGOUT



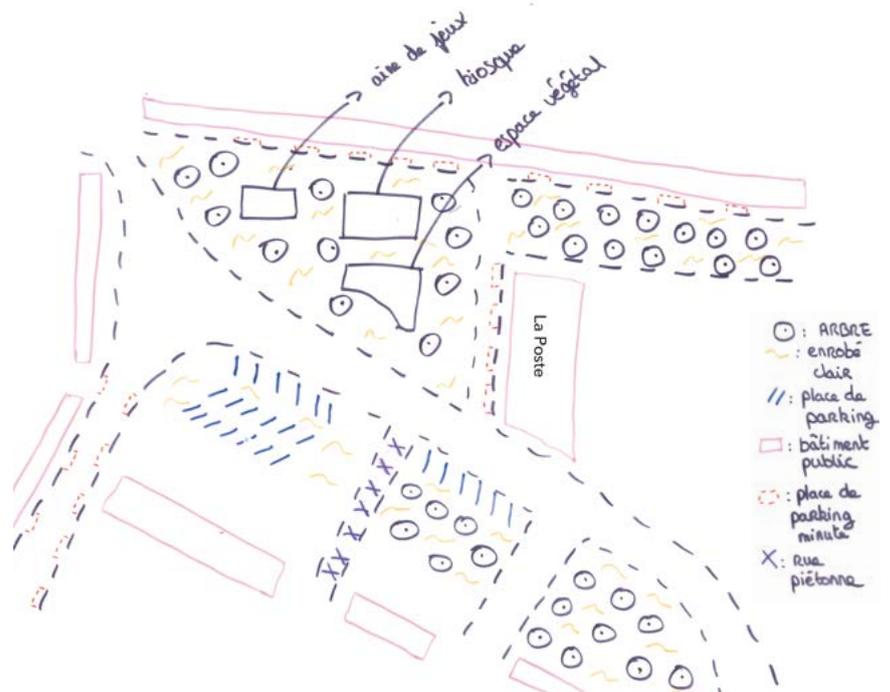
POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC

Maxime Coupey, adjoint au maire chargé de l'aménagement urbain et de la cohésion territoriale.



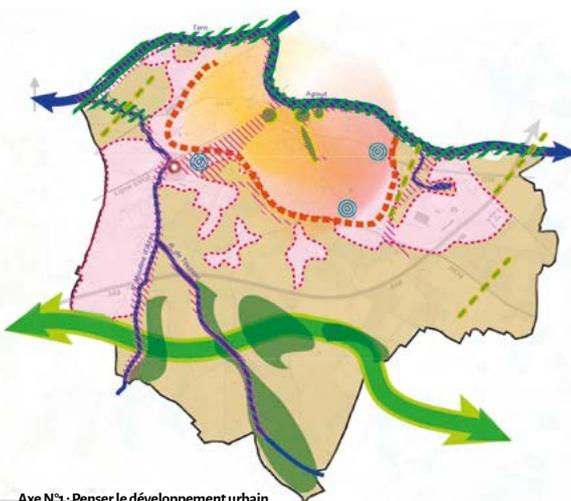
Le PLU est en cours de révision. Où la municipalité en est-elle actuellement ?

Comme nous vous l'avions annoncé dans le Bulletin Municipal du mois d'octobre dernier, le PLU a été présenté en conseil municipal le 20 septembre dernier. Il a ensuite été soumis à la consultation formelle des PPA ou personnes publiques associées (Direction Départementale des Territoires, chambres consulaires, Conseil départemental, Conseil régional, la Communauté de communes Tarn-Agout, l'Architecte des Bâtiments de France...). Cette consultation a soulevé quelques points que nous avons retravaillés. Une nouvelle présentation révisée du PLU auprès du conseil municipal est prévue le 27 février prochain. Les PPA seront de nouveau sollicitées de mars à juin. S'en suivra une période d'enquête publique auprès de la population, au courant de l'été 2019. L'approbation du document final en conseil municipal pourra se faire à l'automne 2019 et le PLU deviendra exécutoire en fin d'année.



Projet en cours

Prospective de la place Soult, imaginée par les étudiants de l'Université Champollion.



Axe N°1 : Penser le développement urbain de Saint-Sulpice-la-Pointe dans une logique de durabilité, respectueuse du socle environnemental de la commune

Projet en cours

Projet d'Aménagement et de Développement Durables proposé par le cabinet G2C

Quelles sont les grandes orientations de ce PLU en construction ?

Il est de notre responsabilité de penser au futur de notre commune et de mettre tout en œuvre pour qu'elle reste attractive et dynamique au fil des années. La révision du PLU s'inscrit totalement dans cet objectif de long terme. La population de notre commune ne cesse d'augmenter. Il convient donc d'organiser les modalités d'accueil des habitants actuels et futurs. Pour anticiper l'avenir, il nous faut travailler sur la densification du centre-ville afin d'éviter que la ville se n'etende via des constructions dans des zones isolées. Nous allons pour cela veiller à l'urbanisation des « dents creuses »

ce qui représente aujourd'hui un potentiel de 17 hectares. Notre nouveau PLU se dessine au travers de 10 OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui ont été définies et qui couvrent l'ensemble de la commune. Nous voyons le PLU comme un liant entre les différents dossiers de la commune puisqu'il a un impact sur les lieux de vie, les zones commerciales, les zones résidentielles...

Comment les réflexions sont-elles menées ?

Nous ne travaillons pas seuls à l'élaboration du PLU. C'est un travail collectif que nous menons conjointement avec le cabinet G2C. Il nous aide notamment dans la réalisation des cartes graphiques et dans la réflexion et rédaction des OAP. Leur expertise et leur connaissance des problématiques propres à l'urbanisme nous aident énormément. Nous comptons aussi sur l'aide des étudiants du Master « Ingénierie des Villes Petites et Moyennes » de l'Université Champollion d'Albi. Ils travaillent cette année à la réalisation d'un diagnostic territorial sur l'aménagement de notre centre-ville. Ils mènent également une étude sur le réaménagement futur de nos places centrales qui s'étend jusqu'à la future piscine

municipale. Ils ont déjà bien avancé : forts de leur vision extérieure et des 600 questionnaires qu'ils ont effectué auprès de la population, ils ont présenté un état des lieux et leurs premières orientations lors d'une réunion publique fin janvier. En effet, l'aménagement du Saint-Sulpice-La-Pointe de demain doit se faire en incluant les Saint-Sulpiciens à nos réflexions.

Comment peuvent-ils participer à cette élaboration ?

En amont de l'enquête publique qui débutera cet été, nos concitoyens peuvent contacter le service de l'Urbanisme pour faire part de leurs demandes et remarques. Elles seront toutes analysées avec la plus grande attention au cas par cas. L'objectif est de construire un PLU en concertation avec les Saint-Sulpiciens.

PAS DE CHANGEMENT AUX TERRES NOIRES

L'avenir de notre commune s'écrit dès à présent. C'est pourquoi, en vue de la création de la ZAC des Portes du Tarn à horizon 2042, nous devons réfléchir au devenir de toutes nos zones commerciales, Terres Noires incluses. Le service Urbanisme travaille dès à présent à imaginer ce que pourrait devenir cette zone à terme. Un moyen d'anticiper le futur et de prévoir, si besoin il y avait, un autre type d'activité sur ce site.

QUEL AVENIR POUR L'ARÇONNERIE ?

Le site de l'Arçonnerie est détenu par un propriétaire privé. Le futur usage du site est en discussion avec la commune. Avant de prendre toute décision, la concertation avec la population interviendra. Vous serez, bien évidemment, tenus informés. Les réflexions présentes s'orientent sur un usage mixte de ce site : habitations, commerces, espace de rencontre convivial et bâtiment public. Toutefois, il est encore trop tôt pour en parler avec certitude.

RENDEZ-VOUS AU BÂTIMENT AUGUSTE MILHES POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE OU D'URBANISME

L'ensemble des services techniques et de l'urbanisme s'est rapproché. Depuis décembre dernier, un accueil mutualisé a été mis en place pour accueillir toutes les personnes désireuses d'être mises en relation avec le service technique ou avec le service aménagement (regroupant l'urbanisme, le Bureau d'Etudes Projets et le service administratif). Il est l'unique point d'entrée de ces services.

Une seule adresse donc :

416, rue du Capitaine Beaumont

Un seul numéro de téléphone :

05 81 40 81 61

ALLO TECHNIQUE
ÉQUIPE TECHNIQUE DE LA MAIRIE

intervention.technique
@ville-saint-sulpice-81.fr

05 81 40 81 61

DU LUNDI AU VENDREDI
> Le matin de 8h à 12h
> L'après-midi de 13h30 à 18h
sauf le vendredi 17h

ville de Saint-Sulpice La Pointe






3 QUESTIONS À Benoît Albagnac, conseiller municipal délégué aux transports



1 Qu'est-ce que l'intermodalité ? Pourquoi est-ce primordial pour Saint-Sulpice-La-Pointe ?

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. À l'heure où la population de Saint-Sulpice-La-Pointe ne cesse de croître, l'équipe municipale entend faciliter les déplacements de tous et favoriser les alternatives à la voiture individuelle : train, aires de co-voiturage, bus (Sulpicien et LiO*), vélo...

Par chance, notre ville est un carrefour où de nombreux transports sont proposés. Il convient donc de développer l'usage du bus et du vélo pour se déplacer en ville sans oublier le co-voiturage et le train pour se déplacer hors de la commune.

D'ailleurs, le Sulpicien contribue déjà à l'intermodalité puisque ses 2 lignes sont connectées à la gare. En plus, en connexion avec les lignes LiO, il est possible de rallier les aires de covoiturage de Gabor et des Portes du Tarn. Il faut savoir que les Saint-Sulpiciens peuvent emprunter les lignes LiO 702, 709, 717 et 765 d'un point à l'autre de la commune, avec un ticket de bus ou un abonnement du Sulpicien et sans supplément.

Pour autant, il existe plusieurs freins à l'intermodalité et notre volonté est de les lever pour faciliter l'utilisation des transports et limiter les problèmes de stationnement autour de la gare et en ville les jours de marché.



Le Sulpicien



Piste cyclable

2 Il est donc important pour vous d'aborder ce sujet avec les Saint-Sulpiciens ?

Tout à fait. Ce sujet nous concerne tous et il se doit d'être réfléchi en concertation avec les habitants.

Nous avons pour cela mis en place un groupe de travail sur le thème des déplacements doux afin d'élaborer un état des lieux et de proposer des solutions. Il regroupe des représentants de parents d'élèves (pour la sécurisation du trajet de nos enfants), des représentants d'associations, des usagers cyclistes, des élus et des membres du personnel municipal.

Suite à cette phase préparatoire, les solutions envisagées seront discutées avec la population lors d'une réunion publique. Tout en tenant compte des contraintes budgétaires, de l'envie de trouver des solutions les plus vertes et les plus sûres possibles, nous attendons une discussion ouverte où les idées innovantes seront mises en avant.



La gare de Saint-Sulpice-la-Pointe

3 Qu'en est-il du Sulpicien ?

Depuis le lancement de ligne 2 du Sulpicien en septembre 2018, la fréquentation a été multipliée par quasiment 2,5. Cela montre que les Saint-Sulpiciens aspirent réellement à se déplacer autrement !

Pour encourager cette dynamique, le groupe de travail qui avait planché sur la ligne 2 a reçu et analysé les remarques faites après quelques mois de service. Des propositions seront présentées et discutées avec les Saint-Sulpiciens. Au programme de la concertation : proposition d'une nouvelle grille d'horaires, interconnexion avec le quartier des Terres Noires et travail sur l'explication de son fonctionnement.

Sur ces deux sujets de concertation, notre objectif est d'obtenir un plan d'actions opérationnel pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Pour plus d'informations sur le Sulpicien, RDV sur www.facebook.com/BusLeSulpicien. Pour trouver l'arrêt de bus le plus proche de chez vous, RDV sur www.tinyurl.com/arrets

COMMENT PARTICIPER À LA RÉFLEXION SUR L'INTERMODALITÉ ?

Vous serez tenus informés des dates des réunions publiques via les canaux de communication traditionnels : affichage, site internet de la mairie, réseaux sociaux.

Il ne faut également pas hésiter à contacter la mairie par téléphone ou à s'y rendre pour disposer de toutes les informations nécessaires.

Cet échange avec vous est primordial. L'équipe municipale défend la concertation depuis le début de son mandat et la politique de mobilité, élaborée avec vous, n'en sera que plus solide.

* Réseau régional des transports publics d'Occitanie.

CE QUE JE PEUX FAIRE AVEC UN TICKET DU SULPICIEN

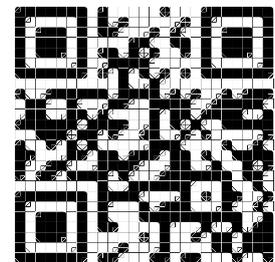


Prendre le bus LiO

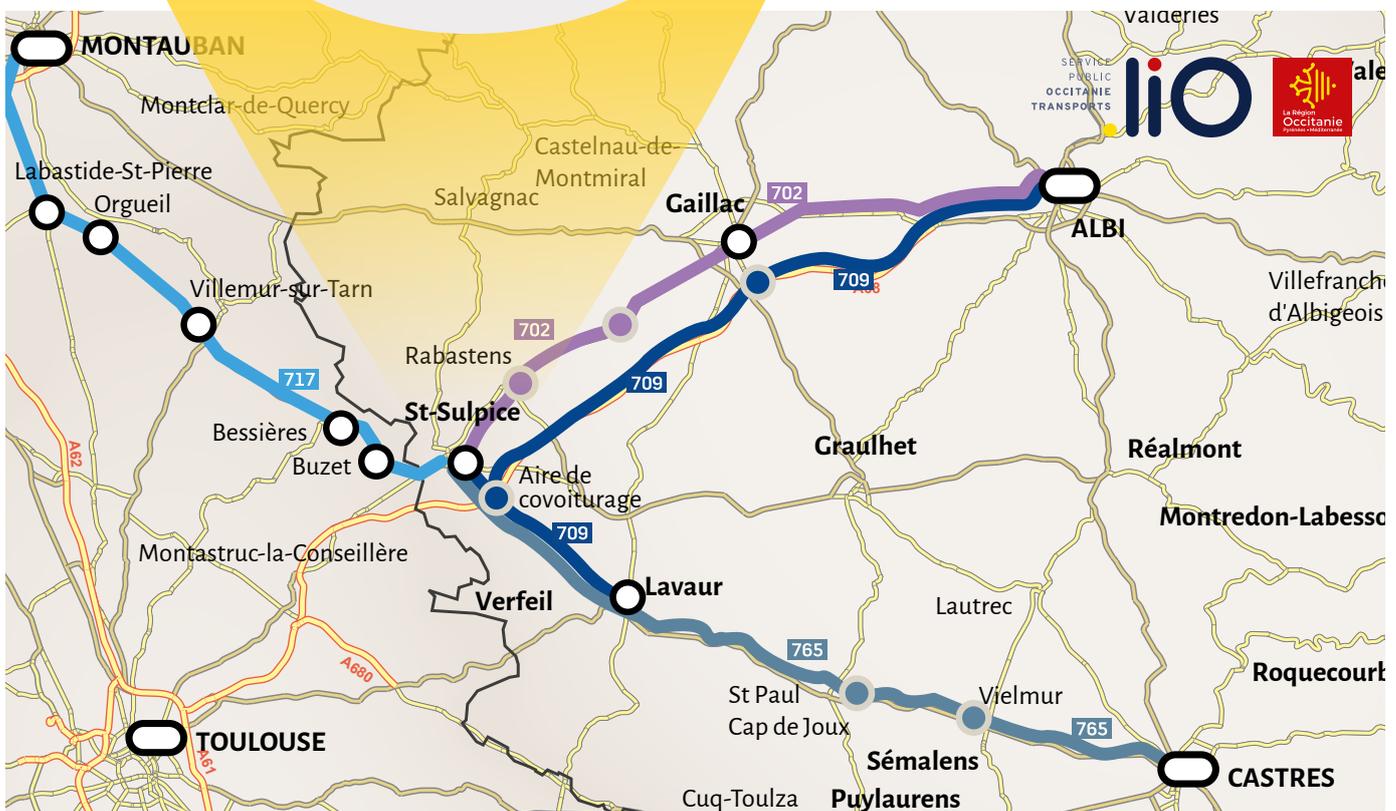
le Sulpicien

Aller à la gare

Aller à l'aire co-voiturage



Pour plus de détails



702	Albi > St-Sulpice	709	Albi > St-Sulpice / Lavaur	717	St Sulpice > Montauban	765	Castres > Lavaur > St-Sulpice
-----	-------------------	-----	----------------------------	-----	------------------------	-----	-------------------------------



Rencontre avec MARIE-CLAUDE DRABEK, déléguée en charge des aînés

Vous êtes déléguée en charge des aînés. En quoi consiste votre rôle ?

Je représente la commune auprès des instances qui s'occupent de nos aînés, que ce soit l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les administrés, les associations ou le club des aînés ! Je suis le contact terrain, entre les élus et les administrés. Ce rôle de relais entre mes concitoyens et l'équipe municipale se double d'un rôle de représentation et de participation à diverses réunions et manifestations, réalisées au profit de nos aînés. Enfin, ce poste est un signal fort, à l'aire du « tout numérique » : nous voulons œuvrer, au quotidien pour nos aînés, qui ont tant fait pour notre commune...



Quel sont les actions mises en place pour les aînés ?

Je peux, par exemple, citer les rencontres intergénérationnelles entre les enfants de nos écoles et les membres de la maison de retraite auxquelles je me rends. Je participe également aux réunions de mise en place des repas partagés à la cantine scolaire.

Aussi, en décembre dernier, a eu lieu le repas du Maire, remis au programme en 2018. Ce repas dansant et festif, auquel ont également participé le centre communal d'action sociale (CCAS) et la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), a réuni 160 participants dans une ambiance chaleureuse de partage et convivialité.

De quelle réalisation êtes vous la plus fière ?

Je suis fière d'avoir participé à la mise en place du dispositif «Ma commune, ma santé». Ce projet consiste en la proposition d'une mutuelle pour tous. La dénomination «pour tous» est réelle. En effet, cette mutuelle s'adresse tant aux plus démunis qu'à tout administré qui voudrait revoir son contrat. Ce dispositif est basé sur l'étude comparative des diverses mutuelles afin de proposer la meilleure garantie au prix choisi par chaque Saint-Sulpicien qui en fait la demande. Je suis contente que ce projet ait pu voir le jour. J'espère que 2019 sera aussi riche en événements et en nouveaux projets.

Quels sont justement les projets à venir en 2019 ?

En 2019, je souhaite conforter le lien avec les différents services afin de toujours améliorer le cadre de vie de nos aînés. Je compte également travailler sur le gros projet qu'est le projet d'établissement de l'EHPAD, sur 2019.

Pour tout renseignement sur la Mutuelle pour tous, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 63 34 10 50.



GROS PLAN SUR LE PÔLE SANTÉ



Ouvert depuis 2014, créé par un investisseur privé (BS CV & AVENIR BIANCHIN), le pôle santé Henri Arnault regroupe de nombreux professionnels de santé au sein d'une structure moderne et centrale. Conforme aux normes RT12 et aux normes d'accessibilité pour handicapés, le bâtiment est situé à 500 m du cœur de ville sur l'axe principal. Il héberge déjà un grand nombre de praticiens, de spécialités différentes* prêts à vous accueillir. Sur une parcelle de 6000 m², il offre 2000 m² de locaux dédiés aux professionnels de la santé, un parking et un second bâtiment dédié à la santé et aux bureaux.



Informations pratiques :

Adresse : **3, rue Marie-Curie, 81370 Saint-Sulpice-La-Pointe**
Pour contacter un praticien, rendez-vous sur le site internet du pôle : **<http://polesante81.fr>**
Pour tout renseignement sur la location ou achat : **06 21 18 61 49**



* Dentiste, Diététicien, Infirmières, Kinésologue, Masseuse énergétique, Médecins généralistes, Orthodontiste, Orthophoniste, Ostéopathes, Podologue, Sophrologue, Spécialiste Zen Shiatsu, Naturopathe, Psychomotricien, Ondobiologue.

CONNAISSEZ-VOUS LE CBE DU NET ?

Qu'est-ce que le CBE du NET ? Il s'agit du Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain. En tant qu'administrateur de cet établissement, la commune de Saint-Sulpice-La-Pointe fait bénéficier ses habitants de toute l'offre de services du Comité à titre gratuit. En 2019, sous réserve du financement de la conférence des financeurs, les événements dédiés aux aînés seront les suivants :

- ▶ un atelier Nutrition (15 places) ;
- ▶ un atelier Premiers Secours (10 places) ;

- ▶ un atelier Initiation à l'informatique (6 places) ;
- ▶ une conférence sur l'Amélioration de l'habitat liée à la perte d'autonomie ;
- ▶ 4 sorties culturelles suivies d'un déjeuner (30 places).

La programmation exacte de ces événements est en cours.

Pour toute information et inscription, n'hésitez pas à contacter :

- ▶ le CBE du NET au 05 62 89 07 70
- ▶ le CCAS au 05 63 34 10 50



Le saviez-vous ?

Le CBE du NET, acteur de premier plan dans le développement économique des territoires, a pour mission la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit des hommes et des femmes qui vivent et travaillent sur son territoire.



ATELIERS BULLES DE SÉRÉNITÉ

Ambiance zen lors des ateliers Bulles de Sérénité. Au CCAS, depuis septembre 2017, deux intervenantes animent avec joie et bienveillance les cours de Yoga du rire et de Yoga chaise.

Tous les lundis matin de 10h à 11h30 jusqu'au 16/12/2019 hors vacances scolaires*.

ATELIER CANIN

Cela fera bientôt un an que nous recevons une fois par mois les chiens visiteurs des clubs canins de Saint-Sulpice-La-Pointe et de Verfeil. Nous avons déjà réalisé 10 interventions avec nos amis à 4 pattes auprès de 50 résidents.

Ces ateliers permettent de répondre à la fois à un besoin d'échange récréatif, permettant aux résidents de se remémorer des souvenirs mais aussi de travailler « estime de soi » et « prendre soin de l'autre ».

*** Renseignements auprès du CCAS :
05 63 34 10 50**





3 QUESTIONS À ANDRÉ SIMON

Adjoint au rayonnement sportif de la ville

1 Quel est votre bilan après un an de mandat ?

Lors de notre prise de fonction, nous nous sommes attachés avec mon collègue Jacques Le Peltier, conseiller élu au sport, à rencontrer dans un premier temps les services référents du sport au sein de la municipalité de Saint Sulpice. Nous avons noté l'implication et le professionnalisme des agents de ce service, animé par Jérémie Combes. Bravo à eux pour la réalisation des différents projets qui ont redynamisé notre belle ville en 2018. Nous leur renouvelons notre confiance pour l'avenir.

Après avoir effectué la visite de toutes les infrastructures sportives, nous avons découvert des bâtiments en bon état et d'autres à la limite correcte d'utilisation. Nous allons faire au mieux pour rectifier progressivement cette situation.

Dans la foulée nous avons rencontré la majorité des associations sportives. Les échanges ont été constructifs et enrichissants pour les deux parties. Nous

veillerons à rester à leur écoute et à continuer nos échanges dans l'intérêt dynamique de notre collectivité. Nous mettons l'accent sur la grande implication et la disponibilité des bénévoles et des dirigeants, qui portent haut les couleurs de Saint-Sulpice-la-Pointe, avec d'excellents résultats, toutes disciplines confondues.

2 Parlez-nous de la politique sportive de la ville ?

Il est impératif de continuer la dynamique sportive, animée par notre équipe municipale, pour répondre au mieux aux attentes de nos sportifs, jeunes et adultes. Il nous faut garder le contact avec les associations pour bâtir ensemble les projets de demain. Aussi j'invite les présidents des clubs à venir nous rencontrer pour échanger et gravir un échelon supplémentaire dans le cadre du label « Ville active et sportive ». Saint-Sulpice-La-Pointe a l'ambition d'obtenir de nouveaux lauriers (2^{ème} laurier obtenu en janvier 2019).

L'année 2018 a été une année d'analyse, d'état des lieux et de réflexion pour préparer les dossiers d'investissements pour 2019. Elle fut riche en événements et a



Terrain Honneur

féderé les Saint-Sulpiciens et les associations autour de quelques grandes manifestations sportives. Nous continuerons en 2019 ces activités de rencontre dans la bienveillance et le partage.

3 Quels sont vos objectifs pour 2019 ?

L'année 2019 sera l'année de l'investissement et de la réalisation de grands projets.

Côté **rugby**, notre club, le RCS XV Saint-Sulpice, compte 241 licenciés. Il évolue en Fédérale 3 et atteint tous les ans les phases finales avec un espoir de montée en fédérale 2 (actuellement, il est 1^{er} de sa poule). Quelques améliorations techniques sont en cours (eau, électricité vers les tribunes et branchement du panneau d'affichage). La réfection complète de la partie intérieure du club house, qui vient de s'achever, va permettre d'avoir un lieu de réception et de convivialité digne d'une compétition de fédérale 3. L'école de rugby, quant à elle, est en pleine croissance.

Parlons **football** à présent. Nous comptons 453 licenciés. Début mai 2019,



Vestiaires du terrain Honneur

devraient débiter les travaux de réhabilitation des anciens vestiaires ainsi que la réfection du terrain Honneur. L'équipe fanion masculin évolue au niveau régional et l'effet coupe du monde a amené une accélération des recrutements. L'équipe féminine voit ses effectifs croître. Nous avons décidé, pour répondre à toutes ces demandes, de réaliser les investissements adéquats.

En ce qui concerne le **tennis**, nos 252 licenciés vont voir leur club évoluer (cf. article sur les chantiers à venir). Notre club a réalisé des résultats exceptionnels avec des jeunes pousses classées au niveau national et un excellent parcours au niveau régional et départemental.

Sans oublier notre **gymnase**, Joël Braconnier. Fort de ses 1500 utilisateurs hebdomadaires (toutes associations confondues, écoles, collège...), il vient de refaire peau neuve. Pour répondre durablement aux attentes des compétiteurs, nous avons refait le sol de ce bâtiment.

Enfin, notre **piscine** municipale va, elle aussi, évoluer. Le bassin couvert est vieillissant. Il va donc fermer 3 mois. Avec un peu de patience, les attentes des 1200 nageurs hebdomadaires seront récompensées, d'ici 2021/2022, par la mise en place de nouvelles structures.

? / Le saviez-vous ?

Nombre associations Sportives : 42

Nombre d'adhérents : 3625
(dont 2215 de moins de 18 ans)

Montant total des subventions :

▶ 2017 : 38 642 €

▶ 2018 : 42 785 €

Avant



Partie intérieure du club RCS XV
Saint-Sulpice-la-Pointe

Après



Avant



Gymnase
Joël Braconnier

Après





Échange avec ALAIN OURLIAC

Délégué aux travaux et bâtiments communaux

Ma mission de délégué aux travaux et bâtiments municipaux m'amène à participer à la réflexion en matière d'évolution des infrastructures municipales, notamment sportives. Sur le sujet particulier du sport, je suis actuellement mobilisé sur deux grands projets que sont la réhabilitation du club house du rugby (cf. article sur les chantiers à venir) et la réhabilitation des vestiaires de football.

En effet, le complexe sportif de Moletrinec dispose actuellement de locaux de vestiaires vieillissants pour certains et ne permettant plus de bonnes conditions d'accueil des usagers tant en termes d'hygiène que de sécurité. Il s'agit d'intégrer la mixité des publics, non envisagée dans les équipements sportifs d'anciennes générations ainsi que la volonté de la commune de mutualiser les espaces entre les différents clubs utilisateurs du site.

Ces équipements constitueront un pôle multisport homogène situé à proximité du centre-ville. Ils seront d'une surface d'environ 215 m² composés de :

- ▶ 2 vestiaires de 25 m² équipés chacun de 9 douches.
- ▶ 2 vestiaires de 30 m² équipés chacun de 11 douches.
- ▶ 2 vestiaires arbitres de 9 m²
- ▶ 1 local rangement/infirmier de 15m²
- ▶ 1 local buanderie de 10m²
- ▶ 1 bloc sanitaire pour le public normé pour les personnes à mobilité réduite.
- ▶ 1 local chaufferie de 9 m²

L'intégralité de cet équipement sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le projet s'inscrit également au sein d'une démarche environnementale pour laquelle une attention particulière sera portée concernant la gestion des consommations énergétiques et à la qualité des matériaux employés.

Ce dossier, comme tous les autres dont j'ai la responsabilité, est suivi en collaboration étroite avec le personnel du CTM (Centre Technique Municipal) et l'urbanisme que je tiens à remercier. C'est avec beaucoup de plaisir que je m'implique dans cette mission. Elle m'offre une transition enrichissante entre mon quotidien de retraité (j'ai été capitaine des pompiers). Elle me permet de me sentir utile à la collectivité.

LES CHANTIERS À VENIR

Le club de tennis fait peau neuve

Pour mettre à disposition de ses habitants un équipement sportif moderne, dans des conditions d'accessibilité et de confort en adéquation avec leurs attentes, la municipalité a décidé d'investir. Afin de permettre la pratique du tennis, qu'elle soit compétitive ou de loisirs, dans de bonnes conditions, la commune a lancé la construction de 2 courts de tennis couverts ainsi que la construction d'un espace de convivialité, de vestiaires/sanitaires et de locaux de rangement.

Ce projet s'intégrera au sein de l'environnement jouxtant le bâtiment existant et permettra de mutualiser les espaces avec l'association de skateboard qui occupe également le complexe sportif.

Un bon moyen de répondre à la croissance démographique et à la croissance du nombre de licenciés au fil des saisons sportives.



Une nouvelle salle polyvalente pour Saint-Sulpice-La-Pointe

Souvenez-vous, il y a quelques temps, la salle Polyespace située Chemin de la Messale était détruite par une tempête. Après concertation, il a été décidé que ce bâtiment devait être multi-usages. Il a donc été convenu qu'il allait être réhabilité en salle polyvalente, regroupant des espaces sportifs, culturels et associatifs, une salle de spectacle et des bureaux (notamment pour des associations). Il pourra donc accueillir des manifestations culturelles, festives et sportives.

Pour l'heure, une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été missionnée pour commencer les études. Réalisée par tranches, la réalisation complète de ce nouvel espace est prévue pour fin 2022/2023.





RENCONTRE AVEC JÉRÉMY CAPUS, enfant de Saint-Sulpice-La-Pointe et associé chez Vitréal



Vous avez grandi à Saint-Sulpice-La-Pointe et travaillez aujourd'hui à Saint-Sulpice-La-Pointe. Quel est votre parcours ?

Ma famille réside à Saint-Sulpice-La-Pointe depuis 5 générations : je suis donc un enfant du pays ! Né en 1986 d'un papa artisan et d'une maman employée de maison, travaillant tous les deux dans la commune, j'y ai fait ma scolarité avant de me spécialiser, il y a 17 ans maintenant, dans le bâtiment. J'ai travaillé à Rabastens avant de revenir dans ma ville natale pour travailler dans la société Hors d'Air, fondée par Elie Mendes. En 2016, après 3 ans de collaboration, je me suis associé avec lui.



La société Hors d'Air, bien connue à Saint-Sulpice-La-Pointe, a changé de nom. Pourquoi ce choix ?

En effet. Voilà un peu plus de six mois que nous avons renommé la société. Hors d'Air est devenu Vitréal. Cela fait suite à une volonté d'Elie et de moi-même de créer notre propre marque. Notre métier reste identique : nous vendons et posons des fenêtres, portes d'entrée, portes de garage, portails de clôture, stores, pergolas, volets, en neuf ou rénovation, pour les particuliers ou les professionnels. Nous conservons nos 3 agences situées à Puységoux tout près d'Albi, à Saint-Sulpice-La-Pointe et à Auterive et restons une société familiale.

Parlez-nous de Vitréal, votre nouvelle marque. Quelles sont ses ambitions ?

Vitréal rime avec une fabrication française à 95%. C'est un gage de qualité que nous avons mis en place depuis 5 ans et auquel nous tenons. Nous disposons de notre propre équipe de poseurs, salariés de notre entreprise. C'est l'une de nos forces. Nous tenons aussi à nous diversifier et à proposer à nos clients des produits de décoration d'intérieur déclinés de nos menuiseries. Toutes ces nouveautés, de la gamme Textural, sont

présentées dans nos 3 showrooms d'Albi (200 m²), de Saint-Sulpice-La-Pointe (75 m²) et d'Auterive (180 m²) que nous vous invitons à venir découvrir !

Informations pratiques :

Vitréal Saint-Sulpice-La-Pointe est situé au 577 avenue des Terres Noires, 81370 Saint-Sulpice

Téléphone : 05 31 51 06 01

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Site internet : <https://vitre.al.info/>



NOUVEAUX À SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Trois nouveaux commerces viennent de s'installer à Saint-Sulpice-La-Pointe :

► Le cabinet d'avocat de Me Julien Soubiran, situé au 1B Avenue Rhin et Danube. Sur RDV au : **06.78.60.15.49**

► La Guêpe Tatouage, situé au 18 rue de Reims (auparavant, ce magasin était situé aux Terres Noires)

► UMT Mutualité Terres d'Oc (Opticien et centre d'audition), Pôle Santé Henri Arnault, 3 rue Marie Curie

Vous vous installez à Saint-Sulpice-La-Pointe ?

N'hésitez pas à adresser un mail à communication@ville-saint-sulpice-81.fr afin que nous puissions vous faire apparaître dans le magazine municipal.



POINT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE AVEC

Catherine Moncet, directrice générale des services du SDET



Comment s'est mise en place la collaboration entre le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) et notre commune ?

Depuis la fondation du SDET en 1937, la commune de Saint-Sulpice-La-Pointe adhère à nos services de distribution publique d'électricité et du gaz. Depuis juin 2018, notre partenariat s'est renforcé puisque l'équipe municipale nous a transféré la compétence « éclairage public » pour entretenir et développer le parc de luminaires, dans l'optique de réaliser des économies d'énergies.



Ce transfert de compétence a donné lieu à un diagnostic de l'éclairage public de notre commune. Que pouvez-vous nous en dire ?

Il est encore trop tôt pour faire un bilan complet. Faire un état des lieux prend du temps. Nous pensons pouvoir le finaliser au printemps 2019. Toutefois, ces premiers mois de collaboration nous ont permis de prendre conscience de la vétusté du réseau et de la nécessité d'agir pour plus de sécurité et pour réaliser des économies d'énergie. Depuis notre prise de fonction au début de l'été dernier, nous avons enregistré plus de 150 demandes de dépannage sur votre commune, soit plus d'une par jour. Nous nous sommes rendus compte assez rapidement qu'il nous fallait agir avant même d'avoir finalisé le diagnostic.



Quelles actions avez-vous déjà réalisé ?

Nous avons débuté des travaux au Parking Loubatière (budget : 20 000 € TTC), rue de l'Arçonnerie (13 000 € TTC). Nous avons mis en place des lampes à économie d'énergie rue de Reims (budget : 23 000 € TTC), et mis en lumière le Parc Georges-Spénale (budget : 83 000 € TTC). Enfin, nous avons amorcé la rénovation du réseau avenue Charles de Gaulle (67 000 € TTC) et créé un réseau au Parking de l'Office du Tourisme (18 000 € TTC). Ces investissements importants sont, en règle générale, portés à 60% par la commune et à 40% par le SDET. Ce qu'il faut retenir est la chose suivante : la volonté de Saint-Sulpice-La-pointe est de penser au futur et d'investir durablement. Le travail engagé aujourd'hui se veut pérenne : il sera efficace pour les 25 à 30 années à venir. L'éclairage public ainsi rénové engendrera des frais de fonctionnement réduits pour une meilleure qualité de service rendu et, a minima, 60% d'économie d'énergie.

La sécurité est une notion importante. Est-ce dans ce sens que vous avez mis en place le référencement de tout notre réseau d'éclairage public ?

Tout à fait. Nous recensons actuellement la totalité des réseaux présents sur le territoire. Pourquoi ? Parce que la commune se doit de fournir une cartographie précise de son réseau à toute entreprise devant effectuer des travaux à proximité de canalisations et réseaux enterrés. Il en va, en effet, de la sécurité de tous. Nous avançons vite (95% du référencement a déjà été effectué) car il s'agit de mettre la commune aux normes. Ce référencement est pris en charge à 100% par le SDET.

Quelles seront les prochaines étapes ?

Nous allons poursuivre les travaux engagés et finaliser le diagnostic. Cela nous permettra de mettre en place un plan d'actions pluri-annuel visant à mettre tout le réseau de Saint-Sulpice-La-Pointe aux normes. Nous sommes reconnaissants de l'investissement de la mairie et de sa volonté de faire les choses bien, en pensant à demain.



Le saviez-vous ?

Fondé en 1937, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) est une collectivité territoriale regroupant l'ensemble des communes du département du Tarn. Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité de moyenne et de basse tension, le SDET délègue à un gestionnaire de réseaux la distribution d'électricité aux abonnés, mais exerce tout de même une mission de contrôle continu de son concessionnaire (Enedis anciennement ErDF) dans un souci permanent de satisfaction des usagers.

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI) : CE QUE SAINT-SULPICE-LA-POINTE MET EN PLACE

En 2015, un arrêté interministériel a réformé la DECI au niveau national. En 2016, le département a suivi en mettant en place un arrêté préfectoral. Pour se conformer à cette réforme, la municipalité a créé un service, géré par un cadre de la fonction publique et un agent contractuel, responsable, entre autres, de notre DECI. C'est lui qui suit la mise en eau des bouches et poteaux d'incendie réalisée tous les 4 ans par le SIEMN (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire) et le contrôle opérationnel réalisé tous les 2 ans par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Ce service a également réalisé, en mars 2018, un état des lieux de la DECI sur notre commune. Le bilan a été le suivant : sur les 113 poteaux d'incendie que compte Saint-Sulpice-La-Pointe, 35 sont défectueux. Autre point important : 4 zones sont dites « noires » parce qu'elles sont dépourvues d'eau (la Plaine de Bordes, les lieux-dits « Puech » et « Coupiac » et la zone du Camping). Un plan d'actions a donc été mis en place pour palier à ces manques.

Ainsi, 12 bouches incendie, accompagnées d'arceaux de protection, vont être aménagées. Elles remplaceront progressivement les poteaux d'incendie de la ville car elles sont indestructibles, moins coûteuses, incongelables et qu'elles rendent difficile le vol d'eau. Quant aux zones « noires », elles vont être prises en charge. En 2019,

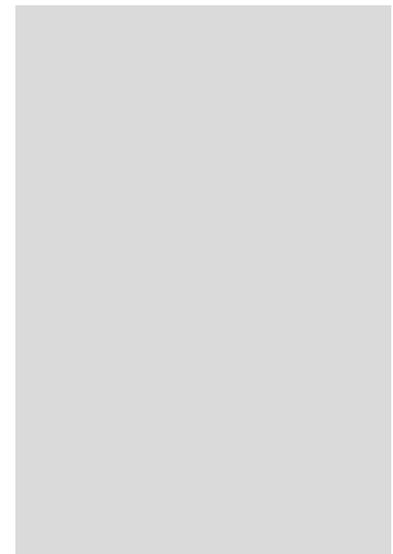
une aire d'aspiration va être mise en place pour le lieu-dit « Coupiac » de même que la zone du Camping qui sera couverte grâce à la construction du lotissement « Des jardins de la Monge » qui comprendra la future gendarmerie. En 2020, la Plaine des Bordes se verra dotée de deux bouches incendie. Quant au lieu-dit « Puech », la zone sera également traitée dans les mois à venir.

La commune dispose aussi de 8 aires d'aspiration* qui sont pour la plupart situées dans l'enceinte de sites privés (entreprises notamment). La signature de conventions est en cours avec ces acteurs privés. Celles-ci engagent les signataires à mettre à disposition de la commune leur réserve d'eau pour lutter contre les incendies.

? / **Le saviez-vous ?**

La Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI) regroupe l'ensemble des ressources en eau fixes, pérennes, aménagées et accessibles, mises à la disposition des sapeurs-pompiers en tous temps et toutes circonstances pour maîtriser un incendie.

** Elles seront bientôt au nombre de 9 avec la mise en place de l'aire d'aspiration sur le lieu-dit « Coupiac »*



INSCRIVEZ-VOUS À NOS « BALADES DIAGNOSTIC »

Saint-Sulpice-La-Pointe va prochainement lancer l'opération « Balades Diagnostic ». Il s'agit d'une action citoyenne qui permettra aux participants de recenser l'état de propreté d'un quartier ou encore les éléments qui y disfonctionnent (luminaires notamment).

Ces marches rassembleront, pendant 3 heures, habitants, élus, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et gestionnaire de prévention urbaine (GPU). Les échanges et les remarques se feront immédiatement pour une action correctrice rapide après la marche. Chaque année, ce sont 3 quartiers qui passeront au crible des « marcheurs ».

L'objectif de cette action est d'améliorer le cadre de vie de tous les Saint-Sulpiciens et d'affirmer la volonté d'avoir une ville propre, dynamique, où il fait bon vivre. Il en va de la responsabilité de tous. Ensemble, soyons acteurs du futur de notre commune.

Pour connaître les dates de Balades Diagnostic de 2019, rapprochez-vous de XX.



LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOS EFFORTS

Alors que le nombre d'habitants avoisine les 10 000, nous souhaitons que notre commune conserve sa douceur de vivre. En 2019, nous mettons donc la sécurité au centre de nos actions, mixant prévention, pédagogie et technologies. Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour éviter incivilités, dégradations et délinquance afin d'offrir à tous sérénité et tranquillité.

Une police municipale plus présente

Garante du respect des règles de bonne conduite, la Police Municipale est un acteur essentiel de la sécurité communale. En 2018, nous avons mis en place une astreinte de Police Municipale en dehors des heures d'ouverture de service pour une plus grande amplitude d'actions. De plus, pour la renforcer, 2 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) ont été embauchés fin 2018.

Depuis le 1^{er} janvier, les horaires de la Police Municipale ont été également repensés pour plus de présence sur le terrain. Vous pouvez à présent la solliciter, du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h.



La vidéo protection au service de la tranquillité

Malheureusement, depuis le début de notre mandat, nous avons constaté de nombreuses dégradations sur les différents équipements et bâtiments publics, ainsi que des incivilités à répétition.

Aussi, l'équipe municipale, accompagnée par la Police Municipale et le référent de la sûreté de la Gendarmerie Nationale du Groupement du Tarn, a décidé de mettre en place un système de vidéo protection pour que notre commune retrouve sa tranquillité de vie.

Ensemble, ils ont déterminé les périmètres d'installation des caméras. Et ce sont donc 20 périmètres de vidéo protection qui ont été définis et validés par la Préfecture. Le projet est ambitieux : 42 caméras seront

être installées d'ici 3 ans au sein de Saint-Sulpice-La-Pointe, dont 5 avant l'été et 10 d'ici la fin de l'année.

Avec pour objectif de compléter les moyens humains, dissuasive et disponible 24h/24, la vidéo protection vient renforcer la panoplie des forces de l'ordre de notre commune.

Les vidéos seront enregistrées et ensuite détruites automatiquement au bout du délai légal de 30 jours. Si un événement majeur venait à se produire, la Police Municipale pourra alors visionner les images a posteriori et, ainsi, identifier les responsables du problème.

Dans le cadre du partenariat mis en place avec la Gendarmerie Nationale, cette dernière pourra, au besoin, demander à consulter les images pour toute enquête relevant de sa compétence.

Le CLSPD entre en action

Le Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance municipale qui coordonne la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Sa mise en place est obligatoire dans les communes de plus de 10 000 habitants.

À Saint-Sulpice-La-Pointe, le CLSPD a été créé en 2015. Il n'était, jusqu'à présent, pas actif. Anticipant l'augmentation de la population de la commune, l'équipe municipale a décidé de le mettre en action en 2019.

L'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance sont

donc mobilisés pour collaborer au sein du CLSPD. Sont notamment impliqués des représentants de l'éducation nationale, de la Police Municipale, de la Gendarmerie Nationale, d'associations, et des organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale, ou des activités économiques...

C'est à plusieurs que l'action est efficace, grâce à la coopération de l'ensemble des parties prenantes. Pour cette première année de mise en œuvre, il est important d'établir un diagnostic de la délinquance et de la sécurité sur le territoire. Pour l'aider dans cette démarche, le CLSPD de Saint-Sulpice-La-Pointe a mandaté le groupement d'intérêt public « Ressources & Territoires ». Des collectifs d'habitants prendront également part au débat.

Ce diagnostic permettra de recenser les principales problématiques de délinquance et de tranquillité publique, ainsi que les réponses existantes et les attentes des acteurs du territoire. Il permettra également d'analyser précisément l'insécurité en regard du sentiment d'insécurité. Le travail a débuté en janvier 2019 et la présentation des résultats devrait avoir lieu en novembre prochain. S'en suivra la détermination d'axes prioritaires qui seront présentés aux Saint-Sulpiciens en fin d'année.

Pour tout renseignement sur le CLSPD et pour participer au diagnostic mené actuellement, contactez le 05 63 40 22 00.





Les sentinelles scolaires garantes de la sécurité des enfants

Près de 35 agents d'animation de la mairie ont suivi une formation pour pouvoir faciliter la circulation et renforcer la sécurité aux abords de nos écoles. Au terme d'une journée de formation à la fois théorique et pratique, réalisée en 2 sessions, ils ont pu revêtir leur costume de « sentinelle ». Habilités à faire traverser les enfants sur les passages cloutés, ils fluidifient également la circulation au niveau du dépose-minute et accompagnent les enfants de la voiture à l'espace sécurisé situé devant l'école. Présents matin et soir devant chacun de nos 3 groupes scolaires, ils sont au nombre de 4 devant chaque école.

Souhait de disposer d'alarmes intrusion dans les établissements scolaires

La municipalité a pour souhait d'équiper nos 3 groupes scolaires d'alarmes intrusion. Il est en effet important de sécuriser ces établissements et de les protéger d'éventuelles effractions. Cette volonté est pour l'instant au stade de projet. Reste à définir le type d'équipement et d'intervention souhaités. Vous serez tenus informés de l'avancée de ce projet.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : TOUS RESPONSABLES !

Que nous circulations à pied, à vélo, à moto, en scooter, en voiture, en camion, nous sommes tous concernés et responsables sur la route. C'est l'affaire de tous. C'est aussi une priorité pour la ville de Saint-Sulpice-La-Pointe. En 2019, les actions se poursuivent pour sensibiliser sur cette problématique.

Une journée dédiée

Le 17 mai 2019 aura lieu une journée dédiée à la Sécurité Routière. Organisée dans le centre ville de notre commune, principalement sur les places, elle s'adresse à tous les publics : les enfants scolarisés mais aussi les aînés et la population active.

Cette 3^{ème} édition proposera de nombreuses interventions autour de la Sécurité Routière, tout au long de la journée. Au programme : différents stands dont un sur les conduites addictives, 2 simulateurs de conduite (véhicule et moto), 2 reconstitutions d'accident, des témoignages d'handicapés de la route, une représentation de l'équipe de basket Handisport de Castres...

Nous vous attendons nombreux à cette journée en libre accès, de 8h30 à 17h. Un bon moyen pour nous tous de (re)prendre conscience des dangers de la route.

L'utilité des radars pédagogiques

Nous vous l'annonçons dans le précédent Bulletin, la mairie s'est équipée fin 2018 de 2 nouveaux radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse en agglomération.



Positionnés, pour l'heure, sur des axes de déviation, ils ont montré leur efficacité. En effet, 70% des véhicules roulent dans les limitations autorisées sur ces portions de route dotées de radars. C'est un bon début mais il faut encore mieux faire. En 2019, la municipalité va investir dans 2 radars supplémentaires dans l'objectif de sensibiliser sur l'importance d'une vitesse limitée en centre ville.

Quand la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale unissent leurs forces

Une fois par semaine, au minimum, les policiers et gendarmes coordonnent leurs actions pour mener des services

conjoints comme des contrôles de vitesse sur notre commune. Ce travail coordonné est également mis en place pour l'organisation de patrouilles pédestres régulières en centre-ville, sur le centre commercial des Terres Noires et aussi pendant le marché de plein vent du mercredi matin.





CONNAISSEZ-VOUS LE BNI DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE ?

Tous les jeudis matin à 7h30, vous pouvez voir au restaurant Rock N'Food un groupe de professionnels se réunir. Que font-ils ? Ils participent à une réunion de l'antenne du BNI, Business Network International, basée à Saint-Sulpice-La-Pointe. L'objectif de ce réseau : aider les entrepreneurs et professions libérales à développer leurs ventes grâce à la recommandation. Celui qui donne des recommandations en reçoit lui-même. Tel est le mode de fonctionnement du BNI, basé sur la solidarité, la confiance et l'entraide. Pour Andrée Ginoux, Adjoint au commerce, à l'artisanat et industrie, l'agriculture et à l'animation commerciale : « Ce réseau est particulièrement intéressant pour les professionnels du BTP au sein d'une commune comme Saint-Sulpice-La-Pointe. »

Les réunions du BNI Saint-Sulpice-La-Pointe ont lieu tous les jeudis à 7h30 au 10 rue René Mercier.

Cotisation annuelle : environ 1 000 €.

Le saviez-vous ?

Fondé en 1985 aux États-Unis, BNI est le réseau d'affaires international qui s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent développer leur réseau et leur business. Il est apparu en 2005 en France. Les groupes BNI comprennent habituellement entre 25 et 50 membres, qui sont pour la plupart des représentants ou dirigeants de TPE, PME et professions libérales.

LA MATINALE DE L'EMPLOI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT



La 6^e édition de la Matinale de l'Emploi se tiendra le mardi 9 avril 2019 à Lavaur (Halle d'Occitanie). Ce forum vous permettra le temps d'une matinée (de 9h à 12h30) de rencontrer des entreprises, des collectivités et des agences d'intérim pourvoyeuses d'emplois. Vous pourrez également échanger avec les partenaires de l'emploi (dont Pôle Emploi, la Mission Locale, CIBC, Cap emploi), de la formation et de la création d'entreprises.

Surtout, n'oubliez pas votre CV. L'entrée est libre et gratuite. Pour tous renseignements (notamment sur le lieu qui sera communiqué ultérieurement), **n'hésitez pas à contacter le Service Emploi intercommunal au 05 63 83 12 89 ou le 05 63 34 80 74.**

LE DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL BIENTÔT EN PLACE À SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Il s'agit d'un droit dont dispose une commune pour préempter les locaux commerciaux qui sont à la vente au sein de sa municipalité. Pour que ce droit soit applicable, il faut mettre en place un outil spécifique, aidé par un Bureau d'Étude. C'est ce que s'attache à faire Saint-Sulpice-La-Pointe en lien avec la Communauté de Communes Tarn-Agout en cette année 2019. L'objectif pour l'équipe municipale est d'avoir un regard sur les commerçants qui s'installent afin de diversifier l'offre de la ville et déviter les concurrences directes.



L'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

Déjà 9 mois et nous pouvons déjà nous apercevoir du travail réalisé par notre équipe «l'avenir Ensemble pour Saint-Sulpice».

9 mois, pour retisser le lien avec vous, 9 mois pour offrir un meilleur cadre de vie, beaucoup de travaux sont en réalisation comme vous pouvez vous en rendre compte, «on l'a dit dans notre campagne on le fait !»

Malgré tout, il nous reste beaucoup à faire dans 19 mois de mandat qu'il nous reste.

Soyez rassurés, même si la période est courte et les attentes grandes, vous allez voir votre ville se transformer, bouger, et s'émanciper et ça malgré nos opposants qui ne savent que reprendre à longueur de temps que nous sommes estampillés «en Marche».

Pour nous, notre seule marche en avant, est pour notre ville de Saint-Sulpice-La-Pointe, et tous les projets que nous avons portés dans notre campagne.

Nous les réaliserons pour vous et le bien-être dans notre ville.....!!!!!!!

SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Un pognon de dingue !

La majorité municipale En Marche dépense beaucoup d'argent dans sa communication. Étrangement, elle en dépense moins quand il s'agit de sauver son cinéma. Dynamiser le cœur de ville demande plus d'ambition.

Qui parle aujourd'hui des centaines de camions prévus sur la ZAC des portes du Tarn ? Pas nos marcheurs pourtant si prompts à la communication. Pour le coup, les jardins vont vraiment être partagés. Faire pousser ses tomates tout en regardant passer les camions. Monsieur Hulot s'en est allé et l'écologie attendra ici comme ailleurs...

SAINT-SULPICE D'ABORD

Le groupe politique « Saint-Sulpice d'Abord » n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

#ÀVOSAGENDAS !

Le Dimanche 26 mai 2019
auront lieu les élections européennes

En mai prochain, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement Européen. En France, le vote aura lieu **le dimanche 26 mai 2019** (suffrage universel direct à un tour).

- ▶ Bureau N°1 : Parc Georges Spénale, Salle du conseil municipal
- ▶ Bureau N°2 : Place Jean JAURES, Salle René CASSIN
- ▶ Bureau N°3 : chemin de la Messale, Salle BRACONNIER
- ▶ Bureau N°4 : chemin de la Messale, Salle BRACONNIER
- ▶ Bureau N°5 : chemin de la Messale, Salle BRACONNIER
- ▶ Bureau N°6 : 254 Rue Henry DUNANT, ALAE Henri Matisse

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous avez jusqu'au **30 mars** pour vous inscrire sur les listes électorales et/ou nous faire part de tout changement d'adresse au sein de la Commune

Il vous suffit de vous rendre à l'hôtel de ville, au service Elections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour tout autre renseignement, contactez-nous au 05 63 40 22 00.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour la France, 79 sièges sont à pourvoir pour un mandat de 5 ans. Les députés européens (ou Eurodéputés) ont la tâche de bâtir, pour les 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union Européenne. Ils ont un rôle de représentant direct des citoyens européens. Cette composante démocratique est essentielle dans la mission des parlementaires, qui doivent faire le lien entre citoyens et institutions.

